



**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ILE DE RÉ** veille à limiter la propagation du virus Covid-19 et se fait le relais des mesures sanitaires prises par le Gouvernement pour y parvenir. Malgré le confinement, elle continue d'assurer sa mission de service public pour ses communes et ses habitants.



## Que faire de mes déchets ?

La collecte des déchets est maintenue aux jours et horaires de basse saison (ordures ménagères et emballages recyclables). Fiez-vous aux informations de collecte indiquées sur le calendrier pour les mois de septembre à décembre sur le **site internet de la CDC**.

Les déchèteries sont ouvertes aux jours et horaires habituels.

+ d'infos : **05 46 29 01 21** (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h puis de 14 h à 17 h)



## Comment se déplacer ?

Pour répondre aux besoins de déplacements encadrés par les règles sanitaires en vigueur (raisons professionnelles, achats de première nécessité), les navettes de village RespiRé continuent de circuler, tout comme la ligne 3. Retrouvez-les sur le **site internet de la CDC**. Pour respecter les règles de distanciation sociale, la capacité d'accueil des navettes a été réduite.

+ d'infos : sur le **site internet de la CDC** via la rubrique "Se déplacer"



## Une question concernant la garde de mes enfants ?

Les crèches, RAM et LAEP restent ouverts sous réserve de nouvelles consignes. Le service petite enfance continue de vous accompagner, une permanence téléphonique y est assurée.

**Contact : 06 71 75 18 96 et 06 78 10 75 74**



## Activité économique

Pour relancer l'activité économique impactée par la pandémie de Covid-19, une cellule de crise unique est réactivée au sein de la Communauté de Communes de l'île de Ré et de la SPL Destination Ile de Ré pour informer et conseiller les entrepreneurs en difficulté et les associations.

### Cellule de crise économie

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h

reouverture-economie@cc-iledere.fr  
**05 17 83 20 63**



## Retrouvez-nous sur Facebook !

Quels services sont ouverts ? Comment les contacter ? Retrouvez sur le site Internet de la collectivité l'ensemble des informations pratiques en réponse à vos interrogations du quotidien. Et parce que la situation actuelle nous invite à **toujours plus de réactivité pour accompagner les Rétais** dans leur recherche d'informations, la CdC dispose désormais de sa page Facebook !

**Plusieurs réflexes** : la **page Facebook** et le **site Internet** de la CdC (rubrique "à la une"), la **permanence téléphonique** de la collectivité, au 05 46 09 00 97



## Soyons solidaires

Malgré le confinement, des associations rétaises continuent d'assurer leurs missions dans le respect des règles sanitaires. Les services d'aide à domicile, de distribution d'aide alimentaire ou de soutien social sont toujours dispensés. Pour en savoir plus sur l'activité de l'ADMR, des Restos du cœur, de Ré Solidarité, du Secours Populaire ou de Ré Clé Ré, rendez-vous sur le site Internet de la Communauté de Communes de l'île de Ré.

# Solidaires !

